

## CHARTRE DU PROFESSIONNEL

Les parcours de santé complexes d'enfants (de 0 à 18 ans)<sup>1</sup>, associant problématiques médicales, sociales, économiques, familiales et éducatives nécessitent l'intervention de professionnels de différents champs. Ils constituent **un enjeu majeur en matière de coordination et d'efficacité des diverses interventions autour du patient.**

**Normandie Pédiatrie** est un dispositif de ressources et d'appui à la coordination des parcours de santé complexes qui offre sur l'ensemble du territoire régional, en partant des dynamiques existantes et de manière subsidiaire, un appui lisible pour accompagner les enfants souffrant de troubles neuro-développementaux et/ou de pathologies chroniques et/ou de surpoids ou d'obésité et ainsi améliorer les parcours de santé des enfants concernés en lien avec les enjeux d'une scolarité en milieu ordinaire. Cet appui est offert en priorité aux équipes de premier recours.

### Composition du dispositif de ressources et d'appui

**Normandie Pédiatrie** est constitué des professionnels de santé d'un ensemble d'établissements de soins publics et/ou privés, de médecins généralistes et spécialistes, de ville et hospitaliers, médecins de PMI, de professionnels médicaux et paramédicaux libéraux (dentiste, diététicienne, ergothérapeute, infirmière, kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, orthodontiste, psychomotricien ou sage-femme) de psychologues, médecins et psychologues de l'Éducation nationale, qui mettent leurs compétences et leurs moyens au service des patients atteints de troubles Neuro-Développementaux et/ou de pathologies chroniques et/ou de surpoids ou d'obésité du territoire normand.

Si un intervenant décide de se retirer du dispositif ou doit s'en retirer (déménagement, arrêt d'activité...), il veillera à en informer le secrétariat par courrier.

**Normandie Pédiatrie** met à la disposition de ses membres une équipe de professionnels formés à la coordination de parcours de santé complexes composée d'une Assistante d'Appui à la coordination et d'Infirmières d'Appui à la coordination réparties sur le territoire, et aussi d'une Assistante Administrative, un Comptable et une Chargée de Communication mutualisés, une Infirmière de Prévention et de Formations, une Directrice Régionale.

### Articulation entre Normandie Pédiatrie et l'association AR NormanDys

L'association AR NormanDys est le support juridique du dispositif Normandie Pédiatrie.

### Les apports et missions du dispositif Normandie Pédiatrie

**Normandie Pédiatrie** est un dispositif de ressources et d'appui pour la population (enfants/Parents/aidants) et pour les professionnels de santé pour la coordination des parcours de santé complexes.

**Normandie Pédiatrie** permet de formaliser les pratiques déjà existantes et notamment le partage des informations autour du patient.

Il facilite les prises en charge de proximité et une meilleure coordination.

Il prévoit de donner des moyens humains, financiers et logistiques supplémentaires (indemnisation des professionnels pour les synthèses, et réunions de travail, relais d'information, prêt de livres, de tests...) pour une meilleure prise en charge des patients.

Une demande de prise en charge financière peut être faite notamment pour les séances ou pour certains bilans en psychologie, ergothérapie, psychomotricité et/ou diététique auprès de l'équipe de coordination. La demande sera étudiée, en tenant compte, des conditions de ressources et/ou familiale, ceci dans la limite des budgets octroyés par l'ARS au titre du FIR.

Des colloques, des formations et des informations, dont les besoins auront été recensés auprès des professionnels, pourront leur être proposées dans le cadre du dispositif en lien avec les acteurs du territoire.

Le site internet créé par Normandie Pédiatrie permettra une information du grand public sur les troubles neuro-développementaux, les pathologies pédiatriques chroniques, le surpoids/l'obésité et leurs prises en charge.

Normandie Pédiatrie pourra favoriser le développement de recherches cliniques et universitaires.

<sup>1</sup> Jusqu'à 18 ans et si besoin, à titre exceptionnel, jusqu'à 20 ans.

## Engagements des membres, partage des informations

Les professionnels membres du dispositif Normandie Pédiatrie exercent leur activité de diagnostic, de prévention, d'éducation et de soins habituels. Chaque praticien reste libre et seul responsable de ses techniques utilisées dans la pratique professionnelle, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques.

Le fonctionnement du dispositif repose sur l'information que les membres transmettent à leurs patients tant sur l'existence du dispositif que sur les modalités de fonctionnement.

Ils participent au recueil des informations tant relatives au patient qu'à sa prise en charge.

Il est prévu que le système d'information du dispositif d'appui à la coordination repose sur les éléments suivants :

- le dossier-patient informatisé
- un site Internet sécurisé
- la centralisation et l'archivage des dossiers-coordination,
- et toute forme à définir de partage de l'information dans le respect du secret professionnel partagé tel que défini par la réglementation et des règles déontologiques propres à chaque type d'acteurs.

## Engagement particulier

Les professionnels s'engagent à ne pas utiliser leur participation directe ou indirecte à l'activité de Normandie Pédiatrie à des fins de promotion et de publicité.

Cette interdiction ne s'applique toutefois pas aux opérations conduites par le dispositif et destinées à le faire connaître des professionnels ou des patients concernés, dans le respect des règles déontologiques relatives à la publicité et à la concurrence entre confrères.

## Principes éthiques

Les signataires de la présente charte s'engagent à respecter les règles, écrites ou non, déontologiques propres à leurs professions. Ils s'engagent :

- à faciliter l'accès et les échanges de données entre eux concernant l'état de santé des patients suivis au sein du dispositif.
- à préserver le secret professionnel partagé, et l'information dus aux patients dans les conditions définies par la loi.

Les signataires de la présente charte s'engagent, dans le cadre des missions et des objectifs de Normandie Pédiatrie et dans le respect des compétences et des fonctions que d'autres acteurs ou d'autres réseaux de santé assureraient de façon complémentaire, à délivrer aux personnes qui se confient à eux des soins éclairés et attentifs, en favorisant les prises en charge de proximité.

Nom, Prénom : .....

Profession : .....

Adresse postale professionnelle: .....

Adresse électronique : .....@.....

Téléphone professionnel : ...../...../...../...../.....

N°Adeli/RPPS : .....

(pour les établissements, chaque professionnel concerné devra remplir un formulaire)

Fait à ....., le .....

Signature

**Protection des données personnelles** : Normandie Pédiatrie collecte des données personnelles dans le cadre de l'établissement du présent document. Ces données sont conservées pour la durée strictement nécessaire tant que vous êtes membre du dispositif. Les données recueillies peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé pour la réalisation d'études statistiques, de l'information. Ces données sont obligatoires dans le cadre de l'inclusion d'un enfant dans le dispositif ou de la formation. Elles pourront être transmises aux professionnelles de santé, partenaires aux mêmes fins. Conformément à la réglementation européenne en vigueur, les membres, usagers ont les droits suivants : Droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de complétude des données ; droit d'effacement des données à caractère personnel, lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ; Droit de retirer à tout moment un consentement ; Droit à la limitation du traitement des données ; Droit d'opposition au traitement des données.  
**Traitement des réclamations** : Conformément à la réglementation applicable, vous disposez de droits dédiés sur ces données et notamment le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Contactez Normandie Pédiatrie pour les exercer. Les demandes de suppression de Données Personnelles seront soumises aux obligations qui sont imposées

par la loi, notamment en matière de conservation ou d'archivage des documents. Enfin, les membres peuvent déposer une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).